



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ARDENNES

10/2017

DÉCLARATION DE LÂCHER DE BALLONS

Demande à transmettre 1 mois avant la date prévue de la manifestation au service suivant :

Préfecture des Ardennes

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Bureau de la Réglementation et des Élections

1, place de la Préfecture

BP 60002

08005 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

1) ORGANISATEUR (personne physique ou morale)

Nom, prénom ou raison sociale :	
Pour les personnes morales, nom et prénom du représentant légal :	
Adresse :	
CP :	Commune :
Téléphone fixe :	Portable :
Courriel :	

2) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE LÂCHER :

Date :	Heure ou Créneau horaire :
Nombre de ballons prévus :	
Lieu (adresse précise) :	
CP :	Commune :

3) TYPE DE MANIFESTATION :

- Privée (mariage, baptême, anniversaire...) :
- Publique (préciser événement) :

4) PERSONNE RESPONSABLE DU LÂCHER :

Attention : cette personne devra être présente et joignable en permanence tout au long du lâcher	
Nom :	Prénom :
Téléphone portable :	

A, le.....
Signature (et cachet de l'organisateur si personne morale)

Avis de la mairie du lieu où doit se dérouler le lâcher de ballons

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Observations éventuelles :

à....., le

(cachet de la mairie et signature)

Si le lâcher se déroule sur le domaine privé, vous devez joindre impérativement l'accord écrit du propriétaire du terrain.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES

Standard: 03 24 59 66 00 - Télécopie: 03 24 58 35 21- @: prefecture@ardennes.gouv.fr

Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr